

Table des matières

1	QUESTIONS GÉNÉRALES SUR TSP.....	1
2	QUESTIONS GÉNÉRALES – ENQUÊTE	1
3	GESTION/SUIVI DES CAS ET CONTACTS.....	2
4	QUESTIONNAIRE	4
5	INFOCENTRE ET GESTION DE LA DONNÉE	7
6	AUTRES	8

Question

Réponse

1 QUESTIONS GÉNÉRALES SUR TSP

1. La saisie de l'information dans TSP doit se faire au plus tard à quelle heure afin que les données puissent être considérées dans les données du jour à l'Infocentre?	Pour être comptabilisée dans les données du jour à l'Infocentre, l'information doit être saisie dans TSP au plus tard à 16h. Puis à 18h30, les données du jour sont disponibles sur le site de l'Infocentre.
--	--

2 QUESTIONS GÉNÉRALES – ENQUÊTE

1. Où puis-je trouver la définition nosologique de cas clinique?	Le fichier contenant la définition nosologique se trouve sur le lien suivant : https://msss.gouv.gc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/#definition-de-cas
2. Est-ce qu'il y a un questionnaire PDF en anglais pour les enquêtes épidémiologiques.	Le questionnaire PDF pour les enquêtes épidémiologiques n'a malheureusement pas été traduit en anglais.
3. S'il y a une interruption de service sur la plateforme TSP, quel est le plan B?	Remplir le formulaire PDF disponible sur le Sway puis saisir les données lorsque la plateforme sera à nouveau disponible.

<i>Question</i>	<i>Réponse</i>
4. Avec la vaccination COVID en cours, est-ce que l'ajout de questions sur la vaccination COVID est prévue dans le questionnaire d'enquête des cas dans TSP ?	Aucune question ne sera ajoutée au questionnaire d'enquête de TSP sur le statut vaccinal des cas. Les données du registre de vaccination seront éventuellement jumelées à celles de TSP pour obtenir une information plus complète et seront rendues disponibles à l'Infocentre. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ces travaux.

3 GESTION/SUIVI DES CAS ET CONTACTS

1. Comment gérer les cas cliniques dans TSP?	Un cycle d'investigation doit être créé avec « Suivi téléphonique ». Une fois les informations requises saisies dans la fiche signalétique et/ou le questionnaire d'enquête initiale vous pouvez fermer le suivi.
2. Où dois-je saisir le milieu de vie?	Depuis la mise en production 4.25 (19 octobre 2020), le milieu de vie est celui identifié dans le type de résidence principale de la fiche signalétique. Le type de résidence principale de la section « Personne » du questionnaire d'enquête est synchronisé vers la fiche signalétique.
3. Est-ce qu'une personne positive à la COVID-19 qui est hospitalisée pour une autre raison que la COVID-19, doit être inscrite comme hospitalisée? Par exemple, une mère ayant accouché au centre mère-enfant.	Si l'hospitalisation de cette personne est clairement attribuable à une cause autre que la COVID-19, alors les champs en lien avec l'hospitalisation ne doivent pas être renseignés.
4. Une personne qui a une résidence de type familial (RTF) qui accueille une personne âgée sous son toit, est-elle considérée comme travaillant dans le milieu de la santé?	Cette personne est considérée comme un travailleur de la santé puisqu'elle fait partie des partenaires du réseau de la santé.
5. Quelle serait la meilleure procédure pour transférer un cas enquêté d'une région à une autre?	Vous pouvez consulter cette procédure sur le Sway : Procédure de transfert (Personnes autorisées seulement)
Précisions dans le cas de transfert de cas entre DSPublique	

<ul style="list-style-type: none"> À quel moment faut-il faire le transfert des cycles vers une autre DSPublique? Plus précisément, faut-il se fier à l'adresse permanente principale ou si cette personne reste au minimum 3 mois dans l'autre DSPublique à la suite de l'acquisition du virus, il faudrait procéder à un transfert? 	<p>Pour ce qui est de l'adresse de la personne, il faut inscrire l'adresse permanente de la personne comme adresse de résidence principale, puis inscrire l'adresse de suivi en appuyant sur le cas « Je réside à une autre adresse pendant ma période d'isolement ».</p> <p>Pour ce qui est de la prise en charge, si le cas a acquis l'infection dans votre RSS, que ses contacts se trouvent sur votre RSS, que son isolement se fera dans votre RSS et que vous considérez que l'intervention serait plus efficace si elle était menée par votre DSPublique, il n'y a pas de contre-indication à le faire.</p> <p>Si le cas est transféré vers une autre région, il importe de suivre la procédure de transferts interrégionaux et d'indiquer clairement la raison du transfert dans les notes d'évolution.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Est-ce qu'il y a un nombre de jours précis (ex. 3 mois) durant lesquels le cycle cas doit résider dans une autre DSPublique pour autoriser le transfert? Est-ce au jugement de la DSPublique? 	<p>À notre connaissance, aucun délai précis n'a été établi. Cela semble relever davantage des pratiques régionales et de la collaboration interrégionale.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Pour les transferts interprovinciaux, est-ce que le 3 mois s'applique? Ou est-ce encore au bon jugement de la DSPublique initiale? 	<p>Si le cas est au Québec lorsqu'il reçoit son diagnostic et qu'il sera au Québec pendant toute la période d'isolement, vous pouvez faire l'enquête et le suivi de ce cas. Toutefois, un transfert interrégional demeure nécessaire puisque le cas sera saisi et comptabilisé dans sa province de résidence. Le cas ne doit pas être compté comme un cas de votre région. Si le cas est diagnostiqué au Québec, mais qu'il est de retour dans sa province de résidence durant sa période d'isolement, la province de résidence fera généralement l'enquête et le suivi.</p>
<p>6. Comment saisir un contact présent dans ma région, mais dont l'adresse de résidence principale est à l'extérieur de ma région?</p>	<p>Pour l'instant, aucun processus n'a été clairement établi puisque la gestion de cette situation n'a pas fait l'objet d'un consensus à la TCNMI</p>
<p>7. À quoi fait référence la date de mise en place de PCI dans le cycle?</p>	<p>Cette date correspond à la mise en place des mesures de protection.</p>
<p>8. Comment saisir les cas de COVID-19 résidant dans un milieu de vie fermé (RPA ou CHSLD) qui ont été infectés durant une hospitalisation (cas nosocomial)?</p>	<p>Le milieu de vie est documenté dans le type de résidence principale de la section « Personne » (par exemple, un RPA ou CHSLD. Si la personne était à l'extérieur de son milieu de vie durant les périodes d'acquisition et de transmission (par exemple, dans un centre hospitalier), cela sera documenté dans les sections « Endroit » et « Expositions ».</p>
<p>9. Est-ce qu'il est important de bien distinguer le type de milieu de vie?</p>	<p>Il est important que le type de milieu de vie (CH, CR ou CHSLD) (documenté par le type de résidence principale de la section « Personne ») soit bien distingué, considérant que la santé publique doit disposer de données précises sur les CHSLD.</p>

	Si la personne réside dans un centre hospitalier durant sa période d'isolement, ce dernier peut être saisi en cochant la case : « Je réside à une autre adresse pendant ma période d'isolement ».
10. Pouvons-nous écrire dans l'espace Numéro d'éclosion une autre information qu'un # d'éclosion?	Le champ « Numéro d'éclosion » devrait contenir uniquement des chiffres et des points-virgules (;). Tout autre caractère, incluant des espaces, générera un rejet et devra être corrigé. Veuillez vous référer au Guide d'utilisation du Registre des éclosions pour avoir le format autorisé de numéro d'éclosion.
11. Si un diagnostic positif par laboratoire est infirmé, comment doit-on inscrire l'information dans TSP?	Voici la procédure à suivre : <ul style="list-style-type: none"> • Modifier le classement du cas à « Cas infirmé ». • Ne <u>PAS</u> modifier l'information sur le prélèvement et le laboratoire puisque les nouvelles informations effaceraient les anciennes. • Fermer le cycle d'investigation de cas. • Ajouter une note d'évolution à l'effet que l'investigation a été fermée après avoir appris que le test s'est avéré être un faux positif et inscrire l'information du prélèvement négatif. <p>De cette façon, vous vous assurez de conserver une trace au système d'information de votre intervention.</p>
12. Lorsque le code postal donné par le citoyen (code postal de Poste Canada) ne correspond pas avec celui du référentiel Google, lequel devons-nous utiliser?	L'utilisation du code postal rapporté par le citoyen et qui correspond à celui trouvé sur Postes Canada est à privilégier.

4 QUESTIONNAIRE

Onglet Personne

1. Comment puis-je identifier les personnes sans domicile fixe?	Sans domicile fixe fait maintenant partie d'un choix de la liste « Type de résidence principale » dans l'onglet « Personne » du Questionnaire d'enquête et dans la Fiche signalétique. Lorsque « Sans domicile fixe » est sélectionné, il est possible d'inscrire une adresse de suivi pour la direction de santé publique.
2. Comment puis-je saisir l'adresse d'un cas qui est hébergé temporairement dans un milieu destiné pour les patients atteints de la COVID (zone tampon/rouge)?	Cocher la case « Je réside à une autre adresse pendant ma période d'isolement » et y inscrire l'adresse temporaire ou de séjour durant la période d'isolement.

<p>3. Comment fonctionne la liste déroulante pour saisir l'occupation principale du citoyen?</p>	<p>Cette liste est basée sur la Classification nationale des professions. Une recherche par mots clés est possible. Les premières lettres du type d'emploi peuvent aussi être saisies pour réussir à trouver l'occupation. Il est aussi possible de sélectionner « Autre » dans les cas où l'occupation n'est pas repérée.</p> <p>N.B. Il est à noter que cette liste ne comporte pas les occupations suivantes : étudiant et retraité. Dans ces cas, sélectionner l'option « autre ». Il n'est pas nécessaire de préciser davantage des occupations dans le questionnaire.</p>
<p>4. Lorsqu'on remplit le questionnaire, comment peut-on saisir un numéro d'appartement ou un numéro de chambre?</p>	<p>Il n'est pas possible pour l'instant de documenter un numéro d'appartement ou de chambre dans le questionnaire. Cette information peut être saisie dans la fiche signalétique à la section « Adresse de résidence principale » dans le champ libre « Numéro, rue, app. »</p>
<p>5. Est-ce que la synchronisation se fait avec la fiche signalétique si les choix « Sans domicile fixe » ou « Hors Québec » sont sélectionnés dans le questionnaire?</p>	<p>Oui, ces informations seront renseignées dans la fiche signalétique.</p>

Onglet Symptômes

<p>1. Dans le questionnaire, si on change la date de début des symptômes, la période affichée pour les pages suivantes ne change pas. Pourquoi?</p>	<p>La « date retenue » (date de début des symptômes ou sa meilleure estimation), pour le calcul des périodes, est déterminée selon l'ordre de priorité suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La date d'apparition des symptômes inscrite dans le cycle d'investigation par la direction de santé publique. <p>Si cette date est absente :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. La date de prélèvement inscrite dans la fiche signalétique. <p>Si cette date est aussi absente :</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. La date de début des symptômes inscrite dans le questionnaire d'enquête du cas. <p>Si cette date est aussi absente :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. L'affichage automatique du calendrier sera remplacé par une question écrite au long.
<p>2. Est-il possible de modifier manuellement la date de fin du calendrier d'affichage automatique des dates?</p>	<p>L'affichage ne peut être modifié manuellement. Il est uniquement généré par les dates saisies antérieurement dans la plateforme. Dans les cas exceptionnels où la période</p>

	affichée (période de contagiosité) devrait être plus longue, l'enquêteur devra ajuster les questions durant l'enquête.
3. Est-ce que l'affichage automatique des dates a un impact sur les autres dates du cycle (ex. : date de fin)?	Non, les dates sont calculées uniquement pour l'affichage du calendrier dans le questionnaire d'enquête.

Onglet Contacts

1. Est-ce qu'une heure du premier et de dernier contact s'inscrit par défaut si on omet de l'ajouter?	Oui, pour le 1 ^{er} contact, la valeur 00 :00 sera ajoutée par défaut si aucune heure n'est précisée, tandis que pour le dernier contact, ce sera 23:59.
2. Comment se calcule la période de contagiosité et d'acquisition dans les sections « Contacts », « Endroits » et « Expositions »?	Vous pouvez consulter la procédure sur le Sway à cet effet. Celle-ci regroupe les changements effectués sur le questionnaire suite à la MEP 4.26 : TSP MEP 4.26 Changement du questionnaire_16 novembre 2020
3. Est-ce qu'un outil de recherche est intégré dans la liste déroulante des types d'endroits des sections « Contacts », « Endroits » et « Expositions »?	Non, à l'heure actuelle, il n'y a pas d'outil de recherche intégré au menu déroulant des types d'endroits. Ceci fera l'objet d'une amélioration future.
4. Certains contacts domiciliaires complètement isolés du reste de la famille ne sont pas considérés à risque élevé. Où ces contacts devraient-ils être saisis?	Il est préférable de ne pas exclure d'emblée des contacts domiciliaires dans le questionnaire dans le contexte où il peut être auto-administré. Dans ce cas, il reviendra à la direction de santé publique de déterminer le niveau de risque lors de la validation de l'enquête.
5. Comment renseigner un contact en continu?	La date du dernier contact devrait être la date à laquelle le questionnaire est rempli. Une note d'évolution peut être inscrite dans le cycle d'investigation.
6. Pourquoi est-ce que le contexte « J'ai travaillé » apparaît lorsque l'option « J'ai donné ou reçu des soins d'hygiène de cette personne » est coché, si les soins dans un contexte médical sont exclus des contacts à risque élevé?	L'option est disponible afin d'inclure toutes les possibilités de contexte. Il est vrai que les soins dans un contexte médical sont exclus des contacts à risque élevé. Toutefois, des professionnels d'autres secteurs peuvent prodiguer des soins d'hygiène dans le contexte de leur travail.
7. Si une personne asymptomatique développe des symptômes après son prélèvement, peut-on modifier l'affichage automatique des dates de la période de contagiosité?	Actuellement, la période de contagiosité affichée ne peut pas être modifiée manuellement. Pour contourner cette situation, vous pouvez saisir uniquement la date de prélèvement et non la date d'apparition des symptômes. Un ajustement de la date de fin pourra ensuite être fait par l'enquêteur pour considérer les bonnes dates.
8. Lorsqu'un contact a été vu plusieurs fois pendant la période de contact, comment peut-on saisir une	Afin d'éviter de saisir plusieurs fois un même contact, vous pouvez saisir uniquement les dates de premier et de dernier contact (date du jour) sans préciser davantage les autres moments de rencontre.

information représentative considérant que l'on peut uniquement saisir les dates de début et de fin.	
9. Lorsque le contact est en exposition continue, comment peut-on saisir les dates de contact?	Si le contact a été en exposition continue, il est possible de saisir le contact sans saisir les dates de premier et dernier contact.
10. Doit-on saisir un contact si celui-ci existe déjà dans TSP puisqu'il est positif (donc aussi un cas)?	Si le contact est un cas, il doit être géré en tant que cas et être saisi dans la plateforme en tant que cas. Ce cas n'a pas à être inscrit comme un contact. Pour s'assurer que le lien soit fait entre ces 2 citoyens et que la chaîne de transmission soit ainsi établie, le ID citoyen du cas index doit être indiqué dans la section « Relation au COVID.

Onglet Endroits

1. Est-ce que les contacts saisis dans l'onglet Contacts (contacts à risque élevé) doivent être saisis de nouveau dans l'onglet Endroits (contacts à risque modéré)?	Non, il n'est pas nécessaire de renommer un contact qui aurait déjà été identifié dans la section Contacts.
2. Pour un même endroit, un cas peut avoir eu plusieurs contacts qui ont été côtoyés à des dates différentes. Doit-on saisir plusieurs fois un même endroit pour chaque contact et chaque date de fréquentation différente?	Il n'est pas nécessaire de répéter un même endroit pour des contacts qui ont des dates de fréquentations différentes. Vous pouvez inscrire, pour un même endroit, tous les contacts en lien avec cet endroit

Onglet Expositions

1. Comment inscrire un contact dans la situation où le citoyen enquêté a reçu une lettre de l'école pour dire qu'il avait été en contact avec un cas de COVID, mais qu'il ne connaît ni le nom, ni le moment de l'exposition?	L'information sur l'endroit et l'adresse pourra être documentée, mais vous répondrez « Non » à la question « Pouvez-vous identifier la ou les personnes atteintes de la COVID-19 qui étaient présentes? ». Pour ce qui est du moment de l'exposition, les dates de fréquentation sont associées à l'endroit et non à la personne. Il ne vous est donc pas nécessaire d'identifier un contact en particulier pour y répondre.
---	---

5 INFOCENTRE ET GESTION DE LA DONNÉE

1. Quel sera l'impact des changements de la MEP 4.26 sur le fichier extrait de l'Infocentre?	Des travaux sont en cours afin de rendre accessibles les variables liées à l'acquisition et la transmission. L'information disponible à partir de la version 4.26 sera beaucoup plus précise que les versions précédentes.
2. L'endroit où il est possible de saisir si le cas est sans domicile fixe a changé. Est-ce que cela aura un impact sur l'extraction de données à l'Infocentre?	Non, la modification a seulement été apportée à l'affichage de l'information. Il n'y aura aucun impact sur l'extraction de données.

6 AUTRES

1. Il a déjà été question de désactiver l'enregistrement automatique. Est-ce que cette option est toujours envisagée?	L'option ne sera pas en vigueur pour la MEP 4.26. La modification sera faite ultérieurement pour réduire la fréquence des enregistrements automatiques (ex. : à toutes les deux minutes, plutôt qu'aux 15 secondes). Cela permettra d'améliorer la performance de la plateforme.
2. Doit-on mettre à jour le champ « Évolution clinique et résultats » lorsque l'on cesse le suivi de ce cas pour qu'il soit considéré comme rétabli ou si la fermeture du cycle est suffisante?	Lorsque la personne est rétablie, l'idéal est de l'inscrire. Toutefois, lorsque ce n'est pas fait, l'Infocentre calcule le cas comme étant rétabli selon l'algorithme disponible à l'adresse https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/methodologie .